

## Compte rendu intersyndical de la rencontre du 28/09/2012 avec le Directeur du Service des Retraites de l'Etat

**"Aucun projet de suppression ou de regroupement dans les cartons"**  
dixit M RAUDE, directeur du Service des Retraites de l'Etat.  
**Espérons que les cartons ne prendront pas l'eau !!!**

Après une présentation sommaire de son équipe, M RAUDE a dressé un rapide historique de la réforme de la gestion des retraites. Depuis novembre 2011, il effectue un tour de France des Centres de Gestion. La démarche du SRE se veut participative et non directive.

Le Directeur note qu'à chaque visite, de nouveaux sujets sont abordés, révélant un besoin indispensable d'harmonisation des pratiques et de partage des expériences. Les OS relèvent un retard organisationnel dans le fonctionnement entre le SRE et les CGR, entre les CSR et les CGR.

### **Réponses aux différents points abordés :**

- **Effectifs du CGR de Montpellier:** d'après M Raude, " le calibrage des dossiers par agent (10 500 dossiers environ) s'inscrit dans la moyenne nationale et l'effectif actuel de 23,5 sur 25 agents du CGR 34 en fait l'un des mieux lotis". Les OS ont fait part de leurs inquiétudes quant aux départs en retraite des piliers du service et la nécessité d'anticiper la formation de référents. Les OS ont demandé avec force que les besoins en moyens humains soient renforcés (-2,5 agents au 01/09/2012).
- **Formation:** dans l'Hérault depuis 2011, une vingtaine d'agents ont été formés à travers 2 modules: 1 de 5 jours plus général et 1 de 2 jours plus technique. Les OS ont demandé de la formation continue (remise à niveau, spécialisation) et si possible en local.
- **Outils:** Tous les moyens sont concentrés sur le développement de NEPTUNE V2, qui est prévu pour 2015 et qui devrait alléger certaines tâches. Déjà des mesures d'automatisation ont été mises en place.
- **Organisation:** Le Directeur ayant constaté des différences de fonctionnement des CGR bien plus importantes que ce qu'il pensait, a mis en place différents groupes de travail repérant les bonnes pratiques dans le but d'harmoniser les procédures. "Le CGR de Montpellier a apporté une contribution remarquable entre autre sur le contrôle" dixit l'équipe du SRE.
- **Projet en cours:** toutes les données seront logées dans un compte individuel de retraite qui servira à la liquidation de la retraite. Le SRE deviendra responsable des données en lieu et place des employeurs. Il sera en relation avec les actifs.

**Après les problèmes passés du CGR 34, et malgré une période actuelle visiblement plus sereine, les OS resteront particulièrement vigilantes sur les conditions de vie au travail des personnels de ce service.**